

Enfant d'ouvrier, André Ima est né le 7 octobre 1913 à Bochum en Allemagne.

Boucher-charcutier, il contracte un engagement volontaire dans la Légion étrangère lors de la déclaration de guerre en septembre 1939.

Il prend part à la campagne de Norvège avec le corps expéditionnaire du général Béthouart en mai-juin 1940. De retour en France, l'ensemble du corps expéditionnaire est rapidement évacué de la Bretagne vers l'Angleterre le 17 juin 1940, devant l'avancée des troupes allemandes.

André Ima décide de s'engager dans les Forces françaises libres le 1^{er} juillet 1940. Il est affecté au 1er Bataillon de la 13^e Demi-brigade de Légion étrangère (13^e DBLE) au sein duquel il prend part à toutes les campagnes.

Il fait partie de l'expédition de Dakar en septembre 1940 avant de combattre lors du ralliement du Gabon en novembre. Envoyé avec son unité en Erythrée, il participe aux combats de Keren et de Massaoua contre les Italiens de mars à mai 1941.

Rapatrié en Palestine, il prend part aux opérations de Syrie en juin 1941 avant d'être promu 1^{ère} classe le mois suivant puis caporal en septembre.

En octobre 1942 André Ima combat à El Alamein (Egypte) avant de se distinguer lors de la campagne de Tunisie, notamment le 11 mai 1943 au Djebel Garci où, entraînant son groupe, il fait de nombreux prisonniers. Il est promu sergent le 25 mai 1943

En Italie où il débarque en avril 1944 avec l'ensemble de la 1^{ère} Division française Libre, il reçoit une seconde citation pour avoir évacué sous un violent bombardement un camarade blessé, le 17 juin 1944 à Radicofani où il est blessé lui même ce jour là.

Il débarque en Provence avec la Légion en août 1944 et prend part à toutes les opérations menées par son unité jusqu'à la fin des hostilités.

Le sergent-chef Ima est démobilisé en juillet 1945 et s'installe en Moselle, à Moyeuvre Grande, où il devient entrepreneur dans l'aggloméré et cafetier.

André Ima est décédé le 5 janvier 1969 à Moyeuvre Grande où il a été inhumé.

- **Chevalier de la Légion d'Honneur**
- **[Compagnon de la Libération - décret du 29 décembre 1944](#)**
- **Croix de Guerre 39/45 (2 citations)**
- **Médaille coloniale avec agrafes « Erythrée », « Libye »**
- **Croix du Combattant 39-45**
- **Croix du Combattant Volontaire de la Résistance**